

MAJ 12 juin 2023_Conseils de classe_ Niveau 6°, 5° et 4°_3° trimestre

.	Classe	Date	Heure	Salle
	6E01	jeudi 15/06/23	16h15	PETITE SALLE CDI
	5E08	jeudi 15/06/23	16h15	E8
	6E04	jeudi 15/06/23	17h15	PETITE SALLE CDI
	5E04	jeudi 15/06/23	17h15	E8
	6E06	vendredi 16/06/23	12h30	C11
	5E06	vendredi 16/06/23	13h30	C11
	4E05	vendredi 16/06/23	15h15	E8
	5E07	vendredi 16/06/23	16h15	E8
	4E02	vendredi 16/06/23	17h15	PETITE SALLE CDI
	4E06	lundi 19/06/23	15h15	C11
	6E05	lundi 19/06/23	16h15	PETITE SALLE CDI
	5E03	lundi 19/06/23	16h15	E8
	6E03	lundi 19/06/23	17h15	PETITE SALLE CDI
	5E05	lundi 19/06/23	17h15	E8
	5E02	mardi 20/06/23	15h15	E8
	4E01	mardi 20/06/23	16h15	E8
	6E07	mardi 20/06/23	16h15	PETITE SALLE CDI
	4E03	mardi 20/06/23	17h15	E8
	4E08	mercredi 21/06/23	11h15	E8
	6E08	mercredi 21/06/23	11h15	PETITE SALLE CDI
	4E04	mercredi 21/06/23	12h15	E8
	6E02	jeudi 22/06/23	15h15	PETITE SALLE CDI
	5E01	jeudi 22/06/23	15h15	E8
	4E09	jeudi 22/06/23	16h15	E8
	4E07	jeudi 22/06/23	17h15	E8

RECOMPENSES	MOYENNE	REMARQUES	REMARQUES COMMUNES
TABLEAU D'EXCELLENCE	17 ET +	Aucune note <10. <u>Aucune remarque négative.</u>	<p>Seules les informations portées sur le bulletin sont prises en compte.</p> <p>Les appréciations portées sur le bulletin doivent être en adéquation avec les interventions orales lors du conseil de classe.</p> <p>La moyenne générale est arrondie au 1 / 10^{ème} de point supérieur.</p> <p>Lors du vote, à la majorité des avis des enseignants présents (ou représentés par un avis écrit), pour l'attribution d'une récompense ou d'une sanction, le président pose trois questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui est pour ? - Qui est contre ? - Qui s'abstient ? <p style="text-align: right;">En cas d'égalité, le président tranche.</p> <p>Le conseil de classe peut proposer une récompense inférieure.</p> <p>► La conduite fait partie des éléments d'appréciation et conditionne l'obtention de chacune des récompenses.</p> <p style="text-align: right;">Le 19 Mai 2017, le principal.</p>
FELICITATIONS	DE 15 A 16.9	Aucune note <10. <u>Aucune remarque négative.</u>	
TABLEAU D'HONNEUR	DE 13 A 14.9	Une seule note est tolérée entre 08 et 10.	
ENCOURAGEMENTS	DE 11 A 12.9	Deux notes sont tolérées entre 08 et 10, ou une note entre 07 et 10 tolérée.	
TABLEAU DU MERITE	< 11	L'élève est volontaire et motivé, a des difficultés mais fait preuve de sérieux.	
<p>SANCTIONS Les sanctions peuvent être soumises au vote du conseil de classe quelle que soit la moyenne trimestrielle de l'élève.</p>			
AVERTISSEMENT CONDUITE	Deux remarques écrites sur le comportement de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.		
AVERTISSEMENT TRAVAIL	Deux remarques écrites sur le travail de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.		
AVERTISSEMENT TRAVAIL ET CONDUITE	Deux remarques sur la conduite + deux sur le travail mènent à la mise au vote de la sanction.		
BLÂME TRAVAIL, BLÂME CONDUITE, et BLÂME TRAVAIL ET CONDUITE	<p>Il peut être attribué dès le premier trimestre</p> <p>La décision se fait au choix du conseil de classe, pour chaque trimestre et pour chacune des sanctions.</p>		